



Caractéristiques

Couleur	Blanc cassé
Aspect	Roulé ou comprimé
Masse volumique	150 kg/m ³ ±15 %
Réaction au feu	M0 - PV LNE N° D061199 – CEMAT/1 - A1
pH	9
Temps de prise initiale	24 heures à 20 °C et 50 % HR
Mode de prise	Par prise hydraulique
Température d'utilisation	5 à 45 °C
Faible biopersistance	Selon directive CE 97/69
Conductivité thermique	0,046 W/m ² .K cf RT 2005

L'information donnée dans ce document technique est basée sur des essais actuels et est supposée spécifique au produit. Aucune garantie de résultats n'est cependant implicite, les conditions d'utilisation restant hors de notre contrôle.

Domaines d'applications

- Isolation thermique
- Correction acoustique
- Protection incendie sur béton en complément d'une isolation thermique

Description

FIBREXPAN® est un revêtement projeté destiné à l'isolation thermique de surfaces non exposées aux intempéries. FIBREXPAN® est un matériau sec composé de laine de laitier, de liants hydrauliques et semi-synthétiques ainsi que de divers adjuvants; il se présente sous forme de flocons.

Applications

- Planchers et structures béton
- Planchers à poutrelles et hourdis béton
- Dalle béton à bacs acier collaborants

Propriétés et performances

- Imputrescible
- Inattaquable par les rongeurs et les parasites
- Incombustible
- Non toxique, exempt d'amiante et de tout autre produit nocif
- Facilité de mise en œuvre

Précautions d'emploi

Voir fiche de données de sécurité

Se reporter aux conditions de mise en œuvre Promat

Dans tous les cas se reporter au PV de référence et aux règles de mise en œuvre définies par le DTU 27.1

Primaire d'accrochage

PROJISO FIXO-B® - PROJISO FIXO-M® - ACCRO-TAC®

Finition

PROJISO FIXO-DUR® - DECOBEL® - SIDAIRLESS®

Conditionnement et stockage

- Durée de conservation : 12 mois maximum à compter de la date de fabrication en emballage non ouvert
- Conditions de stockage : protéger du gel, de l'humidité, de la chaleur excessive et de la lumière solaire radiante trop élevée
- Conditionnement : sac plastique de 25 kg
- Palettisation : 24 sacs par palette soit 600 kg
- Élimination des déchets : ne pas déverser dans les égouts, les cours d'eau ou dans la terre. Utiliser les sacs poubelle prévus à cet effet.